

Giuseppe Motta e i suoi corrispondenti (1915-1939) : studio di una rete d'influenze [Michela Trisconi]

Autor(en): **Cerutti, Mauro**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **4 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

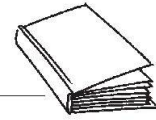
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Loin de se limiter à un canton, la recherche nous emmène dans ses trois premières parties en Suisse, en France et en Allemagne. Elle pose, en se référant à des sources de seconde main, le contexte pédagogique et historiographique de la seconde moitié du XIX^e siècle, permettant ainsi de circonscrire l'horizon dans lequel se dessinera l'enseignement de l'histoire à Neuchâtel. Un tel détour est indispensable à l'auteur pour esquisser les spécificités de sa recherche cantonale.

La quatrième partie, consacrée à l'histoire des programmes de l'école primaire, montre que l'enseignement de l'histoire ne se déploie jamais dans l'immobilisme d'un programme et dans la stabilité d'une méthodologie. L'auteur ne nous épargne pas les hésitations des concepteurs des programmes d'histoire et les différentes phases des aménagements. Ce travail de détail laisse apparaître les questions que l'histoire a dû résoudre pour se constituer en discipline scolaire, de l'abandon progressif de l'histoire religieuse à la connivence épistémologique – mais jamais arrêtée – avec l'instruction civique.

La partie la plus importante du travail est constituée d'un répertoire et d'une description des manuels scolaires utilisés durant cette période. Une analyse sérielle permet d'établir, sur une durée relativement longue, l'apparition et l'évolution d'un thème ou d'une méthode pédagogique. Ce parcours, richement illustré, au long duquel nous croisons les manuels de Henri Zschokke, d'Alexandre Daguet, Henri Helzingre et de William Rosier entre autres, établit que le choix des modifications, de l'abandon et du remplacement d'un manuel, ne repose quasiment jamais sur des questions de fond et d'idéologie: «par delà leurs différences, la vision globale que tous les manuels en vigueur dans le régime républicain proposent aux enfants est celle d'un consensus». (101) Le débat historiographique est

absent au profit d'une utilisation consensuelle de l'histoire scolaire. Les manuels sont une provision de connaissances qui doivent renforcer les grands paradigmes du régime républicain: la concorde nationale et les progrès technologiques.

Au cours de la recherche, l'hypothèse théorique de départ qui présupposait les modulations d'un changement dans l'enseignement de l'histoire après 1848, s'est fissurée contre l'immobilisme du consensus historiographique. Dans la dernière partie de sa recherche, l'auteur conclut que l'histoire n'est pas le moule unique dans lequel on coule et on façonne les enfants républicains. C'est que, comme le signifie son analyse, «la diffusion du message nouveau incombe à l'École tout entière. Toute l'institution scolaire doit travailler à expliquer à l'enfant la légitimité de la société dans laquelle il vit. L'histoire n'est qu'une branche annexe, tout comme l'instruction civique, dans cet effort pour inculquer et développer dans l'enfant ce sentiment sans lequel le pays ne peut vivre sans risque de dissolution: le patriotisme.» (113)

Laure Neuenschwander (Lausanne)

MICHELA TRISCONI
GIUSEPPE MOTTA E I SUOI
CORRISPONDENTI (1915–1939)
STUDIO DI UNA RETE D'INFLUENZE
ARMANDO DADÒ EDITORE, LOCARNO 1996, 194 P.

La première biographie consacrée à Giuseppe Motta, celle de Jean-Rodolphe de Salis, avait paru en 1941, une année après la mort du magistrat tessinois. Dans les années 80 plusieurs recherches ont été publiées, centrées surtout sur l'attitude de Motta face à l'Italie fasciste. La publication des *Documents Diplomatiques Suisses*, entreprise à la même époque, a mis à la disposition du lecteur intéressé

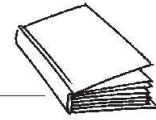
une abondante documentation sur la politique étrangère menée par le conseiller fédéral tessinois.

Dans son mémoire de licence présenté à l'Université de Fribourg, Michela Trisconi n'a pas cherché à écrire une nouvelle biographie de Motta, mais plutôt à étudier les réseaux de ses correspondants pour tenter d'en évaluer l'influence réciproque. Après avoir dépouillé les 30 volumes de copies de lettres écrites par le Tessinois entre 1918 et 1939 et déposées aux Archives fédérales, elle en a sélectionné 800, dont la moitié adressée à des personnalités tessinoises, 40% à des interlocuteurs suisses et le reste à des correspondants étrangers. La consultation des archives du Diocèse de Lugano et de celles du Vatican a ensuite permis à l'auteur de retrouver d'autres pièces de la correspondance. Le matériel ainsi constitué a été groupé et analysé suivant deux thématiques principales: la correspondance à caractère politique et les relations avec les milieux catholiques.

Les rapports entre le chef de la diplomatie helvétique et les politiciens de son canton étaient déjà en bonne partie connus, l'auteur de ce compte-rendu ayant lui-même exploité la correspondance de Motta pour la rédaction de sa thèse sur le Tessin pendant la période fasciste. Les lettres échangées entre Motta et son ami Cattori, principale figure du gouvernement tessinois, révèlent des tensions parfois très vives suscitées par les célèbres Revendications tessinoises ou par le problème de la liberté de la presse, que Cattori entendait garantir aussi aux exilés antifascistes italiens. De Berne, Motta parvint à influencer sur les rédacteurs de quelques quotidiens tessinois, en leur demandant de présenter favorablement à leurs lecteurs les décisions du Conseil fédéral, ou en leur adressant des critiques pour des articles déjà publiés. Le chef du Département politique pouvait compter

sur deux alliés influents au sein de la presse confédérée: Franz von Ernst du catholique *Vaterland* de Lucerne, et Pierre Grellet, correspondant à Berne de la *Gazette de Lausanne*.

La partie consacrée aux relations de Motta avec les milieux catholiques est à notre avis la plus intéressante du beau travail de M. Trisconi. On y découvre la part prise par le conseiller fédéral dans la solution de la grave crise du Diocèse de Lugano: après plusieurs interventions auprès du Saint-Siège, il parvint à obtenir le rappel de l'évêque Peri-Morosini, dont la moralité douteuse scandalisait l'opinion tessinoise. Un nouvel évêque fut désigné en 1916 en la personne d'Aurelio Bacciarini: avec lui, Motta entretint une correspondance abondante qui témoigne de sa considération pour les avis de son interlocuteur. De son côté, le conseiller fédéral obtint de Mgr. Bacciarini en 1920 une prise de position publique en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations (SdN). Dès son élection en 1915 à la présidence de la Confédération, Motta devint pour le Saint-Siège l'interlocuteur privilégié au sein du gouvernement suisse, dont il était le seul membre catholique. Le Vatican profita de cette occasion favorable pour envoyer à Berne un premier représentant officiel, Mgr. Marchetti, chargé d'une mission en faveur des prisonniers de guerre. Dès lors, le Tessinois œuvra au rétablissement des relations officielles avec le Saint-Siège, et sut habilement relier cette question à celle de l'adhésion de la Suisse à la SdN. Avec l'appui du nouveau représentant du Saint-Siège à Berne, Mgr. Luigi Maglione, il intervint auprès de l'influent chef du groupe conservateur-catholique aux Chambres, Heinrich Walther, pour le mettre en garde contre les effets désastreux d'un refus de l'électorat catholique. En mai 1920, les électeurs catholiques contribuèrent au succès du vote populaire



sur l'adhésion à la SdN, ce qui permit peu après le rétablissement des relations officielles avec le Vatican et la nomination de Maglione comme nonce à Berne. Motta établit avec ce dernier des relations personnelles particulièrement intenses, ce qui fait dire à M. Trisconi que le conseiller fédéral devint en quelque sorte le conseiller en politique étrangère du nonce. Sous l'influence de Maglione, et au nom de la défense du droit d'asile, Motta plaida avec succès auprès de ses collègues pour l'accueil en Suisse de l'ex-empereur Charles de Habsbourg. Il en prit aussi la défense lorsque celui-ci effectua, à l'insu du Conseil fédéral, un premier voyage en Hongrie pour tenter d'y rétablir la monarchie. Après la deuxième tentative de Charles, en octobre 1921, Motta comprit que la cause de l'ex-monarque était désormais indéfendable, d'autant plus qu'elle risquait de mettre en péril la paix confessionnelle dans le pays, et appuya la mesure d'expulsion décidée par ses collègues. L'élection du Fribourgeois Jean-Marie Musy au Conseil fédéral en 1919 avait renforcé en un premier temps la position de Motta au sein du gouvernement. La collaboration entre les deux allait cependant se révéler difficile, le Tessinois ne manquant pas de critiquer l'absence de loyauté du Fribourgeois envers ses collègues et son mépris du principe de la collégialité gouvernementale. Par ailleurs, M. Trisconi a raison de minimiser l'influence exercée sur Motta par un autre de ses correspondants, l'aristocrate fribourgeois Gonzague de Reynold.

Dans la partie finale de son travail, M. Trisconi relève l'existence d'un réseau de correspondants tessinois, particulièrement dense, qui remonte aux débuts du militantisme politique de Motta au sein du parti conservateur: ce réseau reste en place durant la période où celui-ci fait partie de l'exécutif fédéral. La fréquentation du Collège Saint-Michel à Fribourg

avait également entraîné un certain nombre de relations durables entre Motta et des catholiques fribourgeois. Son appartenance au Conseil fédéral de 1912 à 1940 devait lui permettre de nouer de nouvelles relations avec des personnalités suisses et étrangères. La correspondance de Motta ne permet malheureusement pas de vérifier l'importance du réseau tissé avec les milieux de la SdN, puisque le chef du Département politique pouvait s'entretenir directement et verbalement avec les délégués étrangers lors de ses fréquents séjours à Genève.

Il est vrai, comme le rappelle M. Trisconi, que Motta subissait l'influence de l'opinion publique, ou tout au moins d'une partie de celle-ci, qui s'exprimait à travers la presse bourgeoise (qu'il suffise de rappeler l'effet profond produit sur le chef de la diplomatie helvétique par la réaction très vive de la presse romande – la *Gazette de Lausanne* en tête – en 1927, après la signature de l'accord de Berlin avec les Soviétiques, vu comme un premier pas vers la reconnaissance de l'URSS). L'emploi répété que l'auteur fait du concept de *forces profondes*, utilisé par l'historien des relations internationales Jean-Baptiste Duroselle pour désigner l'influence de l'action des masses sur le décideur politique, ne nous paraît en revanche pas très pertinent ici. D'autant moins que dans le cas de Motta, respectueux généralement de la règle de la collégialité, les décisions dont il assumait la responsabilité face au pays étaient l'émanation de la volonté collective du Conseil fédéral. Retenons en conclusion cette remarque de M. Trisconi, qui souligne le poids des valeurs religieuses et morales sur la façon d'agir et de penser du conseiller fédéral tessinois, un poids tempéré cependant par son respect de la raison d'État.